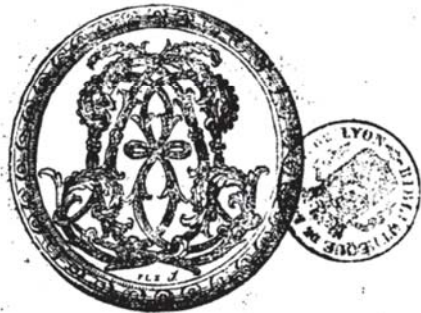


344429
RÉCUEIL
DES PLUS BELLES PIÈCES
DES POÈTES
FRANCOIS,
tant anciens que modernes,
Depuis Villon jusqu'à M. de Benserade.
TOME PREMIER.



A PARIS,
Chez CLAUDE BARBIN, au Palais, sur le
second Perron de la Sainte Chapelle,
M. D. C. X C II.
Avec Privilège du Roy.



Digitized by Google

Appel à communication :
« Une Histoire de la Poésie Française, par
les Ouvrages mesmes des Poètes » ?
Le Recueil Barbin (1692)

Colloque organisé à Lyon (IHRIM),
3-4 mai 2018

Dans la continuité d'un séminaire intitulé « Lire par morceaux : lectures et lecteurs de recueils et d'anthologies (XVI^e-XVIII^e siècle) » (<http://ihrim.ens-lyon.fr/evenement/seminaire-doctoral-du-gadges-2017-2018-lire-par-morceaux-lecteurs-et-lectures>), ce colloque se centre sur un recueil de poésie à la fois exemplaire (pour les questions qu'il soulève), et d'une grande influence, le *Recueil des plus belles pièces des Poètes français, tant anciens que modernes*, dit *Recueil Barbin*, paru en 5 volumes en 1692 et attribué à Fontenelle. S'ouvrant sur Villon et s'achevant sur Benserade, ce recueil est souvent considéré comme la première véritable anthologie de la poésie française, tout en étant lu comme un manifeste de la poésie galante. Plusieurs fois réédité et imité, il est aussi à mettre en relation avec le développement des anthologies poétiques scolaires au cours du XVIII^e siècle.

A partir de ce cas, ce sont les enjeux de cette forme particulière de publication que sont les recueils anthologiques que nous souhaitons étudier : leur économie (marchande et symbolique) particulière, leur rôle dans l'écriture de l'histoire de la littérature, et leurs usages, notamment pédagogiques et idéologiques.

Les principales pistes retenues (non exclusives), sont les suivantes :

-**la dimension matérielle et éditoriale de l'entreprise** : resituer l'édition du recueil par Barbin au sein de l'économie des recueils collectifs, florissante dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Les aspects juridiques et marchands de la publication de recueils collectifs, au-delà du seul cas du recueil de 1692, nous intéresseront particulièrement ;

-**les enjeux sociaux, politiques et idéologiques** représentés par le recueil, notamment comme discours sur la poésie et son histoire : « on ne modélise que des formes, mais on les modélise pour des raisons politiques, que l'on occulte sous des considérations formelles » (Alain Viala). Que signalent de ce point de vue la sélection des auteurs, des textes, de leurs versions, ainsi que leur organisation dans les différents volumes ? quelle vision de la pratique de la poésie et de ce qu'est un poète promeuvent ces gestes éditoriaux, ainsi que les notices qui les accompagnent ?

-**le recueil comme œuvre attribuée à Fontenelle** : quel est le sens de cette attribution ? quel rôle auctorial donne-t-elle à la figure du compilateur ?

Les propositions de communication (environ 300 signes) sont à envoyer avant le
30 novembre 2017 à Mathilde Bombart (mathilde.bombart@univ-lyon3.fr), Maxime Cartron
(maxime.cartron@univ-lyon3.fr) et Michèle Rosellini (michele.rosellini@ens-lyon.fr).